

Depuis la campagne présidentielle, mais cela avait commencé bien avant, en France, nous sommes entrés dans l'ère du droit moral à l'anglo-saxonne en délaissant le droit positif. Désormais, ce qui compte pour les juges, c'est d'être en phase avec la vox-populi... et le pouvoir en place avec en première ligne, la Garde des Sceaux, Nicole Belloubet. Cette dernière a trouvé normal que Patrick Balkany, condamné à 4 ans de prison ferme pour fraude fiscale, soit immédiatement incarcéré au sorti de son procès... C'est oublié un peu vite que cela constitue un cas d'espèce unique pour ces motifs de condamnation et que la justice a tout simplement voulu faire un exemple sur le dos d'un prévenu qui focalise la haine contre lui. A Levallois-Perret, sa commune dont il maire depuis 1983 (avec un intermède entre 1996 et 2001), les habitants sont outrés par un tel traitement. Ce qui revient le plus souvent : « Il n'a tué personne, lui ! ». Comme le stipule le code électoral, c'est le premier adjoint qui a pris sa succession en l'occurrence, sa propre femme, Isabelle Balkany, elle-même condamné à 3 ans de prison mais sans mandat d'amener au dépôt immédiat. Certains vont même plus loin, affirmant que Nicole Belloubet, la ministre de la Justice, a voulu « se payer Patrick Balkany », elle qui s'étonne encore que sa femme ait repris le flambeau à la mairie. L'ancien maire de Levallois-Perret a reçu le soutien de l'ex-Président de la République, Nicolas Sarkozy qui a estimé « avoir de la peine pour lui ». Avant d'ajouter : « Ce n'est certainement pas quand les gens sont dans la difficulté qu'il faut les abandonner. Un peu d'humanité ne fait pas de mal ». Avant de conclure : « Et peut-être qu'on peut les laisser tranquilles et faire preuve de pudeur ».

Raymond Aquila

Partager :

- [Twitter](#)
- [Facebook](#)
- [LinkedIn](#)